Djibouti

Janvier 2025

La République de Djibouti est considérée comme une oasis de paix dans une région en perpétuel conflit et maintient une politique d'ouverture généreuse pour les réfugiés.

Au 31 décembre 2024, Djibouti offrait une protection internationale à 32 643 réfugiés et demandeurs d'asile, soit plus de 3 % de la population totale.

Le HCR travaille avec des partenaires pour soutenir les efforts du gouvernement à fournir une protection et promouvoir l'inclusion dans les systèmes nationaux.

PERSONNES SOUS MANDAT

PAYS D'ORIGINE

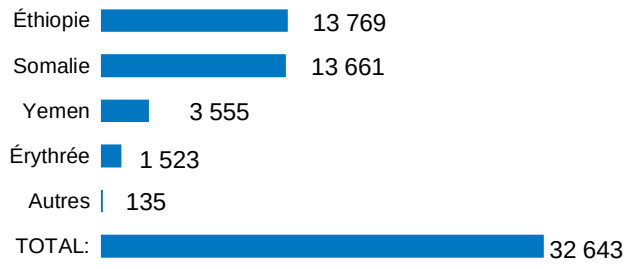

FINANCEMENT REQUIS POUR 2025)

USD 20.6 million

Lancement officiel des 16 jours d'activisme contre les violences basées sur le genre (VBG), organisés au site de réfugiés de Markazi UNHCR

Partenariat

- Le ministère de l'Intérieur est le principal homologue gouvernemental du HCR à Djibouti, par le biais de son Office national d'assistance aux réfugiés et aux sinistrés (ONARS) qui gère les sites des réfugiés.

- Le HCR dirige la réponse multisectorielle pour les réfugiés et les demandeurs d'asile dans les villages de réfugiés d'Ali Addeh, Holl-Holl et Markazi ainsi que dans les zones urbaines.

- Le HCR copréside le groupe de travail sur les migrations mixtes (MMTF) avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) afin de coordonner et renforcer la coopération régionale et nationale et améliorer la réponse nationale coordonnée aux mouvements mixtes. Le HCR codirige également les réunions sur la protection de l'enfance et la gestion des cas de violence liée au sexe.

- Dans le cadre de la collaboration inter-institutionnelle, le HCR a pris part à la signature du nouvel accord-cadre entre le système des Nations-Unies et le gouvernement Djibouti, pour la période 2025-2030.

- Le HCR travaille également avec le soutien de donateurs et autres partenaires de développement. Dans ce cadre, le 7 octobre 2024, la chargée du climat d'investissement de la Banque Africaine de Développement a effectué une visite de terrain dans le village de réfugié d'Ali-Addeh dans le cadre du projet d'inclusion dans le secteur prive-public. Au même cadre, le 10 décembre, l'envoyé spécial de US au Yemen et l'ambassadrice des USA à Djibouti ont conduit une visite au camp de Markazi et se sont entretenu avec les refugies yéménites.

- Des réunions importantes et positives ont continué entre le HCR et des membres du gouvernement, en octobre le Représentant a été reçu par la ministre de l'Action Sociale et de la Solidarité SE Mme Ouloufa Ismail Abdo dans une réunion de travail qui a porté sur l'inclusion effective et le renforcement de la protection sociale pour les réfugiés. En octobre 2024, le Représentant du HCR a été reçu par le ministre de la Santé SE Dr Ahmed Robleh Abdilleh, pour discuter du renforcement de la prise en charge médicale des réfugiés et les solutions possibles aux défis liés à la santé des vulnérables.

- En octobre 2024, la République de Djibouti a participé au comité exécutif du HCR à Genève, le pays a été représenté par son représentant aux nations unis, son ministre de l'Intérieur, et le secrétaire exécutif de ONARS. Le pays s'est réengagé à maintenir sa politique de portes ouvertes

dans un contexte migratoire complexe et de continuer ses engagements selon le cadre global de réponse aux refugies.

- Les efforts de plaidoyer du HCR d'inclure les réfugiés dans le système national ont été payé. En 2024, un total de 478 réfugiés ont été enregistrés dans le Système Intégré de Gestion des Personnes Handicapées et en décembre, l'Agence National des Personnes vivant avec Handicap a démarré la collecte des données pour étudier l'analyse des besoins des réfugiés vivant avec handicap.

Activités Principales

Protection

- Le HCR et le gouvernement djiboutien, par l'intermédiaire de l'Office national d'assistance aux réfugiés et aux sinistrés (ONARS), coordonnent l'enregistrement des nouveaux arrivants. Suspendue depuis février 2024, l'activité d'enregistrement des nouveaux arrivants a repris en juillet, un nombre total de 1 066 individus ont été enregistrés. En outre, l'ONARS et le HCR ont procédé à l'enregistrement continu de 62 cas composée de réactivation, nouvelles naissances, ajouts, changement d'adresse et correction de données.

- Pour assurer l'accès à la documentation, le HCR en collaboration avec l'ONARS a délivré 1 177 certificats aux demandeurs d'asile, 2 257 certificats de réfugiés et 449 cartes d'identité de réfugiés. Il s'agit du renouvellement des certificats et cartes expirés, et des nouvelles cartes pour les jeunes réfugiés ayant atteint l'âge de la majorité, mais aussi pour les demandeurs d'asile ayant obtenu le statut de réfugié.

- En 2024, environ 250 demandes d'asile représentant environ 700 personnes ont été traitées lors des 20 sessions tenues par la Commission nationale d'éligibilité (CNE).

- Le 14 octobre, le HCR, en collaboration avec l'ONARS, a formé les nouveaux membres de la Commission nationale d'éligibilité sur la protection internationale et nationale des demandeurs d'asile et des réfugiés, à la détermination du statut de réfugié, aux techniques d'entretien et à la recherche d'informations sur les pays d'origine. L'atelier a représenté une étape cruciale dans la mission collective d'amélioration des mécanismes de protection et de prise en charge des demandeurs d'asile à Djibouti. La commission examine tous les dossiers de détermination du statut de réfugié des demandeurs d'asile soumis par l'ONARS, le HCR joue le rôle d'observateur dans la CNE.

- Le HCR a également dispensé une formation sur le Code de conduite à environ 15 membres clés du personnel de tous ses partenaires de mise en œuvre. Cette formation fait partie du programme

de renforcement des capacités du HCR pour ses partenaires sur les questions liées à la protection afin d'assurer la meilleure protection possible pour les personnes déplacées de force.

- En collaboration avec l'Union Nationale des Femmes Djiboutienne (UNFD) qui est le partenaire du HCR en matière de réponse et prévention des violences bases sur le genre, le HCR a officiellement lancé les 16 jours d'activisme contre les violences sexistes au site de refugies de Markazi. En 2024, environ 121 nouveaux cas de violence sexistes ont été signalés et ont bénéficié de services appropriés. En termes de prévention, 204 sessions de sensibilisation ont été organisées partout dans les villages re refugies.

- Pour améliorer les capacités des partenaires qui aident le HCR dans la réponse, dans les régions abritant les réfugiés, le HCR et son partenaire UNFD ont formé 16 officiers de police et des autorités locales sur la gestion des cas de VBG, notamment sur la prise en charge des victimes de VBG ainsi que les procédures légales à suivre en cas de violence.

- En 2024, le HCR en collaboration avec son partenaire CIAUD a appuyé en cash plus de 174 réfugiés à besoin spécifiques (PBS). Cette activité s'inscrit dans le cadre d'appui que le HCR fournit aux personnes les plus vulnérables, nécessitant une assistance particulière.

Education

- Le HCR travaille en étroite collaboration avec le ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFOP) pour garantir et promouvoir l'accès et l'inclusion des réfugiés dans le système éducatif national. Pour l'année scolaire 2024-2025, plus de 4,914 élèves réfugiés composés de 3,296 d'Ali-Addeh, 1,205 de Holl-Holl et 413 de Markazi sont inscrit dans les établissements scolaires. A ceci s'ajoute, plus d'une centaine des jeunes réfugiés qui sont admis à l'université de Djibouti.

- En décembre 2024, environ 28 jeunes réfugiés, garçons et filles, ont obtenu leur diplôme à l'issue d'une formation professionnelle de 4 mois, au cours duquel ils ont été formés sur l'utilisation de l'énergie solaire ainsi que l'électronique. Tous les 28 ont reçu des certificats d'achèvement et des kits pour les aider à démarrer des activités génératrices de revenus. Les compétences et l'équipement acquis les aideront à progresser vers l'autosuffisance.

Santé

- Le ministère de la Santé est le partenaire du HCR en matière de santé, garantissant un accès des réfugiés et des communautés d'accueil aux services de santé primaire et secondaire, par le biais des centres de santé mis en place dans les sites de réfugiés ainsi que des hôpitaux de

référencement. Plus de 22 241 consultations ont été réalisées en 2024, plus de 975 patients ont été référé dans les hôpitaux de référencement d'Ali-Sabieh, Obock et Djibouti-ville, et 1 036 patients chroniques ont été régulièrement suivis.

- Le HCR veille également à ce que les enfants réfugiés aient accès aux services de vaccination. En 2024, environ 523 enfants ont été vaccinés de la rougeole dans les centres de santé se trouvant dans les sites de réfugiés. De plus, des activités de Programme Elargie de Vaccination (PEV) de porte à porte sont disponibles, afin de diminuer et lutter contre la mortalité infantile.

Sécurité alimentaire et nutrition

- Le HCR travaille avec le PAM, qui distribue une assistance mensuelle régulière offerte aux réfugiés pour couvrir leurs besoins de base. En 2024, tous les réfugiés et demandeurs d'asile enregistrés et vivant dans les villages de réfugiés ont bénéficié de la distribution mensuelle de nourriture.

- Le HCR fournit aussi une réponse nutritionnelle aux enfants réfugiés qui en ont besoin. En 2024, environ 479 et 328 enfants sont inscrits respectivement aux programmes de nutrition modéré et sévère où le HCR travaille en étroite collaboration avec le PAM et l'UNICEF.

- Le HCR s'efforce également à réduire la mortalité maternelle et infantile au sein de la population réfugiée et de la communauté d'accueil en fournissant des soins prénataux et postnataux aux femmes enceintes et allaitantes. En 2024, environ 865 femmes enceintes et 558 allaitantes ont bénéficié de consultations prénatales et postnatales, et plus de 358 accouchements assistés ont été enregistrés.

Hygiène et Assainissement

- Le HCR assure l'accès à l'eau potable pour les familles de réfugiés et les communautés d'accueil. En 2024, 18,93 et 21,44 litres d'eau potable par personne et par jour ont été fournis dans les sites d'Ali-Addeh et de Holl-Holl, respectivement par le biais des forages. Les refugies du site de Markazi quant à eux ont accès à l'eau du robinet. Les réseaux et systèmes d'eau existants ont été entretenus et réparés.

- Le HCR assure également, par l'intermédiaire de ses partenaires, l'assainissement et l'hygiène dans les sites de réfugiés, notamment la gestion des déchets solides.

Coordination et gestion des Sites

- L'ONARS administre les villages de réfugiés d'Ali Addeh, Holl-Holl et Markazi et dispose d'une équipe de gestion de site composée de 3 responsables de site et de deux adjoints.

- Pour une meilleure gestion des sites, le HCR coordonne des réunions mensuelles et hebdomadaires avec les différents comités œuvrant dans les sites des refugies.

- En octobre 2024, le HCR a mené la réponse d'urgence causée par les intempéries et les vents violents qui ont dévasté la région d'Obock, en distribuant des articles non alimentaires composés de bâches en plastique et de tôles. Depuis la tempête, le HCR a aidé environ 2 400 réfugiés à reconstruire leur vie à Obock.

- Le HCR a également fourni une assistance aux familles de réfugiés qui ont perdu leurs abris à cause des vents qui ont dévasté la région d'Ali-Sabieh en juillet et août 2024, environ 639 ménages ont reçu une assistance en bâches plastiques et tôles notamment 522 ménages recevant des tentes et 117 ménages vivant dans des abris permanents recevant des tôles.

- En 2024, le HCR a poursuivi le renforcement des capacités de ses partenaires de mise en œuvre. En août, le HCR a remis à l'ONARS qui est le coordinateur des sites des refugies 13 ordinateurs et du matériel de communication sur la lutte contre la fraude et la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA).

Access à l ’Energie

- Pour s'assurer que les réfugiés ont accès à l'énergie tout en protégeant l'environnement, le HCR travaille avec le ministère de l'Environnement pour les distributions mensuelles du bois chauffage. En 2024, tous les réfugiés vivant dans les deux sites d'Ali-Addeh et Holl-Holl ont eu accès à une distribution mensuelle de bois de chauffage et ceux vivant dans le site de Markazi ont reçu du kérosène pour leurs cuissons.

Autonomisation et autosuffisance de la communauté

- En octobre 2024, le HCR, en collaboration avec la FAO, a distribué des arbres fruitiers à plus de 2 500 réfugiés à Holl- Holl et Ali Addeh. La plantation de ces arbres fait partie des efforts visant à améliorer les moyens de subsistance des communautés dans les zones d'accueil des réfugiés. Le HCR encourage une collaboration plus multisectorielle et multi-acteurs afin d'élargir l'échelle de reverdissement des zones d'accueil des réfugiés et d'assurer un programme de transformation rapide.

Solutions Durables

- La recherche de solutions durables reste une priorité pour le HCR et ses partenaires, que ce soit en termes d'intégration dans le pays d'accueil, de réinstallation ou de rapatriement volontaire. En

2024, le HCR a réinstallé 91 réfugiés vulnérables respectivement 52 aux États-Unis, 26 au Canada et 13 en France, dont des femmes et des enfants en danger, des survivants de violences et ceux ayant des problèmes médicaux.

- Le HCR recherche également des solutions complémentaires, telles que le parrainage, les bourses d'études et le regroupement familial. Plus de 20 personnes supplémentaires ont bénéficié d'un parrainage privé et ont été réinstallé aux États-Unis et au Canada. En 2024, plus de 1 100 entretiens de réinstallation ont été menés et 9 nouveaux cas de 27 personnes ont été soumis à la France, au Canada, aux Etats-Unis et à l'Australie.

Relations Externes / Relations avec les bailleurs

Un remerciement spécial à nos principaux bailleurs en 2024

Australie | Corée | Danemark | Espagne | Finlande | France | Grande Bretagne | Hollande | IGAD | Italie | Irlande | Japon | Norvège | Suède | Suisse | UNO-Flüchtlingshilfe | Divers Bailleurs Privés

LIENS

Operational Data Portal: https://data.unhcr.org/en/country/dji
Global Focus: https://reporting.unhcr.org/operational/operations/djibouti
Twitter account: @UNHCRDjibouti